

Baisse des créations hors auto-entreprises au 2^e trimestre 2012

Au 2^e trimestre 2012, le nombre d'entreprises créées en Auvergne hors auto-entrepreneurs constitue l'un des plus bas de la décennie. Avec un volume de 814 unités enregistrées, il est inférieur de 5,0 % à celui du trimestre précédent (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Au niveau national, le nombre de créations hors auto-entrepreneurs augmente légèrement (+ 0,6 %).

La quasi-totalité des secteurs productifs de la région sont touchés par une baisse des créations hors auto-entrepreneurs. La plus importante concerne celui des services* (- 11,5 % en données CVS-CJO contre - 0,6 % seulement en moyenne nationale). Dans l'industrie, le recul dépasse également les - 10 % tandis qu'en moyenne nationale une légère augmentation est enregistrée (+ 0,3 %). Dans le secteur de la construction, l'évolution est moindre (- 1,8 %) et opposée à la tendance nationale (+ 1,9 %). Seul le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration bénéficie d'un redressement des créations : leur volume augmente de 3,7 % tandis qu'il se replie de 0,6 % à l'échelon national.

Sur un an, baisse des créations hors auto-entreprises et hausse de celles d'auto-entreprises

En Auvergne, le nombre d'entreprises créées hors auto-entrepreneurs au 2^e trimestre 2012 est en baisse de 12,7 % par rapport au 2^e trimestre 2011. Au niveau national, un recul s'est aussi opéré sur un an ; il est en revanche trois fois moins important que celui enregistré dans la région (- 4,1 % en données CVS-CJO).

À l'opposé, la création par auto-entreprise reste bien orientée en Auvergne comme sur l'ensemble du territoire national. Sur un an, le nombre de ces créations progresse de + 3,7 % dans la région et de + 5,3 % au niveau France (en données brutes).

Globalement, l'ensemble des créations d'entreprises (y compris les auto-entreprises) baisse en Auvergne sur un an. En revanche, au niveau national, le nombre de créations est en hausse, la progression des créations d'auto-entreprises compensant la baisse des créations des autres formes d'entreprises. Dans tous les départements auvergnats, l'ensemble des créations recule en dépit de l'augmentation des créations d'auto-entreprises.

En Auvergne, la hausse des créations par auto-entreprises profite, à des degrés divers, à toutes les activités. Dans l'industrie, elle atteint 2,7 %, un rythme cependant dix fois moins élevé

qu'en moyenne nationale. Le constat est proche dans la construction où la faible progression régionale (+ 0,4 %) tranche avec la moyenne nationale (+ 16,5 %). À l'inverse, dans le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration et dans celui des services, les créations d'auto-entreprises progressent plus fortement en Auvergne qu'en France.

► **Alain BATIFOULIER**, Insee

► Les chiffres clés

Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs

Données CVS-CJO	T2 2012	Évolution en %	
		Sur le trimestre précédent	Sur un an
Auvergne	814	- 5,0	- 12,7
France (y compris DOM)	61 091	+ 0,6	- 4,1

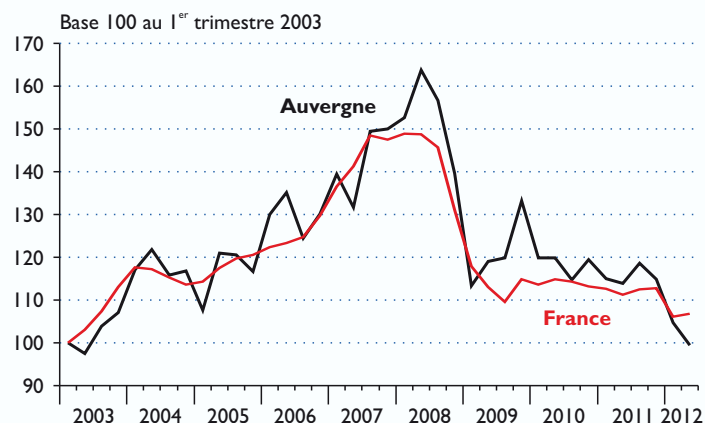
Créations d'entreprises par les auto-entrepreneurs

Données brutes	T2 2012	Évolution en % sur un an
Auvergne	1 225	+ 3,7
France (y compris DOM)	78 370	+ 5,3

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

► Créations trimestrielles d'entreprises hors les auto-entreprises (séries CVS-CJO)



Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs selon le secteur d'activité (données CVS-CJO)

	2011			2012		Auvergne		France (y compris les DOM)	
	T2	T3	T4	T1	T2	Évolution en %		Évolution en %	
						T2 2012/T1 2012	T2 2012/T2 2011	T2 2012/T1 2012	T2 2012/T2 2011
Industrie	62	80	94	58	52	- 10,3	- 16,1	+ 0,3	- 13,2
Construction	139	115	126	110	108	- 1,8	- 22,3	+ 1,9	- 8,5
Commerce, transports, hébergement et restauration	337	358	333	296	307	+ 3,7	- 8,9	- 0,6	- 5,5
Services*	394	417	386	393	348	- 11,5	- 11,7	- 0,6	+ 2,8
Total Auvergne	932	970	939	857	814	- 5,0	- 12,7	///	///
Total France (y compris DOM)	63 678	64 382	64 551	60 738	61 091	///	///	+ 0,6	- 4,1

Champ : activités marchandes hors agriculture

* Les services correspondent aux activités suivantes : information et télécommunication ; activités financières ; activités immobilières ; activités de soutien aux entreprises ; enseignement, santé, action sociale ; services aux ménages.

N.B. : les différentes séries présentées dans ce tableau ont été désaisonnalisées indépendamment les unes des autres. De légers écarts entre le total mentionné et le total cumulé des activités peuvent dès lors apparaître.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

Créations d'entreprises par les auto-entrepreneurs selon le secteur d'activité (données brutes)

	2011			2012		Évolution en %	
	T2	T3	T4	T1	T2	T2 2012/T2 2011	
						Auvergne	France
Industrie	75	65	76	91	77	+ 2,7	+ 27,9
Construction	244	194	227	264	245	+ 0,4	+ 16,5
Commerce, transports, hébergement et restauration	322	260	234	315	338	+ 5,0	+ 2,7
Services*	540	446	493	643	565	+ 4,6	+ 1,7
Total Auvergne	1 181	965	1 030	1 313	1 225	+ 3,7	///
Total France (y compris DOM)	74 421	66 544	73 511	85 364	78 370	///	+ 5,3

Champ : activités marchandes hors agriculture

* Les services correspondent aux activités suivantes : information et télécommunication ; activités financières ; activités immobilières ; activités de soutien aux entreprises ; enseignement, santé, action sociale ; services aux ménages.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

Créations d'entreprises selon les départements (données brutes)

	2011						2012						Évolution en %	
	T2		T3		T4		T1		T2		T2 2012/T2 2011			
	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises	Hors auto-entreprises	Auto-entreprises
Allier	226	298	195	210	212	248	224	326	178	301	- 21,2	+ 1,0		
Cantal	104	93	100	87	90	88	85	110	83	99	- 20,2	+ 6,5		
Haute-Loire	174	172	172	170	146	142	180	179	132	200	- 24,1	+ 16,3		
Puy-de-Dôme	443	618	416	498	466	552	461	698	431	625	- 2,7	+ 1,1		

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

/// : absence de résultat due à la nature des choses

► Méthodologie

La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements. Depuis 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (nouvelle immatriculation) ;
- les cas où l'entrepreneur (en général entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (pas de nouvelle immatriculation mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (nouvelle immatriculation) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : unité légale contrôlant l'entreprise, activité économique et localisation.

Depuis janvier 2009, les créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs qui étaient déjà en activité avant janvier 2009 et qui ont demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

À compter du mois d'avril 2012, suite à la révision du modèle de désaisonnalisation, le niveau de détail sectoriel a été limité. En effet la désaisonnalisation suppose la présence d'un nombre suffisant de données dans chaque secteur concerné.